



MUSÉE DE L'ARMÉE

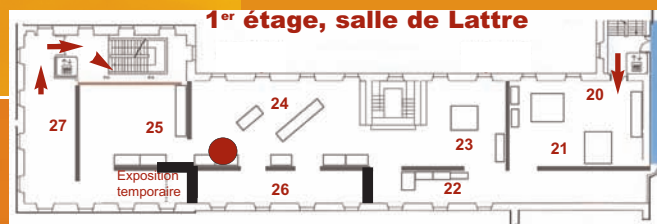


DÉPARTEMENT DES DEUX GUERRES MONDIALES



FICHE OBJET

ACTION PÉDAGOGIQUE



version février 2008

1944, un soldat du 159^e régiment d'infanterie alpine

Ce soldat du 159^e régiment d'infanterie Alpine fait partie des 190 000 volontaires, la plupart issus de la Résistance, qui ont rejoint les armées de la Libération à partir de juillet 1944.



Volontaire du 159^e régiment d'infanterie alpine, front des Alpes, 1944-1945. Inv. Ga 535. © Musée de l'Armée.

L'objet en lui-même...

L'équipement mélange des effets et des matériels français et américains. Les pantalons de troupe en serge M 1937, les brodequins et les guêtres sont américains. Le blouson de toile imperméable pour skieur et «la tarte», le large béret traditionnel des chasseurs alpins, proviennent des entrepôts de l'armée d'armistice. Reconstitué à partir d'une photographie d'époque, le mannequin est doté d'une arme française assez rare, le fusil MAS 36 CR 39, un modèle à crosse repliable mis au point en 1939 pour équiper les troupes parachutistes (créées en 1936). Cette version du MAS 36 est raccourcie, sa crosse repliable en alliage léger comporte un système à enroulement automatique qui escamote la bretelle dans la crosse.

L'intégration des FFI dans l'armée régulière française, en 1944, porte le nom d'amalgame. Au sein de la 27^e Division alpine créée avec des unités spécifiquement FFI, le 159^e RIA regroupe des FFI du Jura, de la Drôme et de l'Ardèche.

Après avoir combattu au sein de la nouvelle Armée des Alpes, le 159^e RIA est dirigé vers l'Alsace en janvier 1945 pour aider à contenir l'offensive allemande sur Strasbourg. Cet ancien FFI côtoie, alors, ses camarades venus renforcer la 1^{ère} DFL.

L'objet nous raconte...

En 1944, au moment des débarquements en Normandie et en Provence, l'armée française ne compte que 8 divisions. C'est insuffisant pour remplir les missions qui lui sont assignées par le Gouvernement Provisoire de la République Française : participer à la libération de la métropole puis à la défaite et à l'occupation de l'Allemagne, rétablir la souveraineté française dans l'empire colonial. Ces objectifs militaires se doublent d'enjeux politiques capitaux. La présence dans le camp des vainqueurs en tant que puissance combattante depuis 1939 rétablit la continuité de la République (le régime de Vichy étant «*nul et non advenu*» dans la pensée gaullienne) et rend à la France son rang dans les relations internationales.

Il faut reconstruire une armée éclatée en juin 1940. Une première étape est réalisée en août 1943, en Afrique du Nord, avec la fusion des FFL et de l'Armée d'Afrique. En métropole, l'armée d'armistice est dissoute et la marine sabordée en rade de Toulon, depuis l'invasion de la zone non occupée, par l'Allemagne, en novembre 1943. Les cadres, officiers et sous-officiers qui souhaitent réintégrer l'armée française doivent passer devant une commission d'épuration et de réintégration. Il est également prévu d'intégrer les FFI. dans l'armée régulière. Pour cela, au fur et à mesure de la libération, des bureaux de recrutement engagent et affectent les volontaires pour la durée de la guerre.

La procédure est inadaptée à la situation de l'été 1944. Beaucoup de jeunes gens ont déjà rejoint les FFI sans attendre l'ouverture des bureaux de recrutement. Le cas des unités FFI déjà constituées, aux ordres de Koenig n'est pas prévu. De



Volontaire du 159^e régiment d'infanterie alpine, front des Alpes, 1944-1945. Inv. Ga 535. © Musée de l'Armée.

nombreuses formations, en Bretagne, dans le sud-est et dans les Alpes, mal équipées et peu armées, harcèlent les unités allemandes qui se replient ou rejoignent spontanément les armées françaises, notamment la 1^{ère} Armée. La situation déjà confuse risque d'empirer à cause d'une tentative de soulèvement révolutionnaire menée par le COMAC, une émanation du parti communiste qui voit les FFI comme le noyau d'une armée populaire. La réponse est gaullienne : *«Tous les soldats de France font partie de l'armée française et celle-ci, comme la France, reste une et indivisible»*. Les décrets du 19 et 20 septembre fixent l'organisation et le statut des FFI qui, faisant partie intégrante de l'armée, sont soumises aux règles de la discipline militaire et relèvent de la seule autorité du ministre de la Guerre¹. Les volontaires doivent signer un engagement pour la durée de la guerre. Les grades FFI, déjà acquis, doivent être homologués par une commission. Les étrangers qui souhaitent s'engager le font dans la Légion étrangère.

L'intégration est réalisée pour 114 000 FFI ; elle revêt des modes très divers. Au fur et à mesure de leur instruction, les engagés sont affectés, en priorité aux grandes unités existantes puis aux unités en formation mais les Américains rechignent à les équiper. Des unités FFI sont regroupées en division FFI pour combattre les poches de résistance allemande sur les côtes atlantiques. Une intégration originale est réalisée dans l'armée de Lattre. Après le débarquement de Provence, 130 000 hommes ont rejoint spontanément la 1^{ère} Armée. Ils sont juxtaposés avec des unités manquant d'infanterie, ce qui n'est pas sans poser le problème de la cohabitation entre des unités «indigènes» aguerries et de jeunes métropolitains. Il crée ensuite une école de cadres mais la formation de nouveaux bataillons se heurte, là encore, au problème de leur armement. Ces troupes fraîches permettent cependant de relever les tirailleurs africains pendant l'hiver et les troupes qui se battent depuis 1942 en Tunisie puis en Italie.

L'amalgame véritable entre ces troupes hétérogènes s'effectue véritablement au cours des campagnes menées en Alsace et en Allemagne.

¹ Le général de Gaulle est à la fois président du gouvernement provisoire et ministre de la Guerre.